Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902555-20251201-492025-DE

N° 49/2025

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 24 novembre, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gildas LE BRAS

Secrétaire : Mr Philippe MOTAIS

Objet **: requalification du centre bourg : demande de subvention sur le fond de concours de la Communauté Lesneven Côte des Légendes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de requalification du centre bourg peuvent prétendre à une subvention sur le fond de concours de la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Le montant de la subvention attendue est de 50 000 €.

Le montant estimatif des travaux est de 480 250 € H.T.

Le plan de financement de l'opération s'établi comme suit :

Etat – DETR	100 000 €
Département – Pacte Finistère	40 000 €
Département – FDSR	20 000 €
CLCL – fond concours	50 000 €
Autofinancement	270 250 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- accepte le projet de requalification du centre-bourg
- accepte le plan de financement
- autorise Monsieur le Maire à sollicité une subvention sur le fond de concours auprès de la Communauté Lesneven Côte des Légendes

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29260 (Finistère)

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE